



Convention de partenariat

Entre

L'École normale supérieure de Lyon

15, parvis René Descartes

69342 Lyon cedex 07

Représentée par Monsieur Jean-François PINTON, son Président

ci-après dénommée « ENS de Lyon »

Et

L'Université Lumière – Lyon 2

18, quai Claude Bernard

69007 Lyon

Représentée par Madame Nathalie DOMPNIER, sa Présidente

ci-après dénommée « Université Lyon 2 »

Préambule

Depuis l'année universitaire 2010-2011, l'ENS de Lyon a mis en place une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur filière Littéraire (CPES L) (voir présentation en annexe 1) destinée à accueillir des bachelier.e.s boursier.e.s et motivé.e.s pour poursuivre leurs études supérieures au terme d'une année d'approfondissement des contenus disciplinaires, de renforcement de la culture générale, de perfectionnement méthodologique et d'apprentissage du travail en autonomie.

Article 1 : Objet

Les étudiant.e.s de la CPES L effectuent leur scolarité conformément au règlement intérieur et au règlement des études de l'ENS de Lyon.

Dans le cadre de la présente convention, l'Université Lyon 2 pourra attribuer aux étudiant.e.s tout ou partie des 60 ECTS équivalents à la L1 selon les modalités définies à l'article 2.

Les mentions de L1 concernées sont :

- Lettres Modernes (UFR LESLA)
- Histoire (UFR Temps et Territoires)
- Géographie et aménagement (UFR Temps et Territoires)
- Anglais LLCER (UFR Langues)
- Sociologie (UFR ASSP)
- Sciences sociales (UFR ASSP)
- Science Politique (UFR ASSP)

Article 2 : Modalités

Chaque UFR ayant sa propre procédure d'accès, elle enverra au.à la référent.e de la CPES L, chaque année avant le 1^{er} mai, les documents nécessaires :

- le dossier à remplir par l'étudiant.e, indiquant les contacts utiles
- le calendrier des commissions pédagogiques (propre à chaque UFR)

Chaque UFR concernée étudiera en commission pédagogique, après la tenue de tous les conseils de classe de la CPES L, les dossiers que lui aura transmis l'ENS de Lyon dans le respect des calendriers des UFR.

Sur proposition de l'ENS de Lyon, l'Université Lyon 2 décidera de l'attribution d'ECTS à chaque étudiant.e qui aura obtenu une moyenne générale de 10 sur 20, en fonction de ses résultats dans chaque matière et de son assiduité aux cours.

Article 3 : Entrée en vigueur et durée de la convention

La présente convention entre en vigueur au 1^{er} septembre 2017 et pour toute la durée du nouveau contrat 2016-2020.

Elle pourra être dénoncée un mois avant son échéance annuelle par l'un des partenaires par lettre recommandée avec accusé de réception.

Elle pourra également être dénoncée à tout moment en cas de non-respect, par l'une des parties, de ses obligations.

À son terme, la présente convention pourra être renouvelée par voie d'avenant.

Article 4 : Exécution

Le Président de l'ENS de Lyon et la Présidente de l'Université Lyon 2 sont chargés de l'exécution de la présente convention.

Article 5 : Litige

Tout différend relatif à l'interprétation et/ou à l'exécution de la présente convention fera l'objet d'une recherche de conciliation à l'amiable. À défaut, tout litige sera porté devant les tribunaux compétents.

Fait en deux exemplaires originaux,

À Lyon, le 15.12.17

Pour l'ENS de Lyon
Jean-François PINTON, Président

Signature et cachet

À Lyon, le 15/01/2018

Pour l'Université Lyon 2
Nathalie DOMPNIER, Présidente

Signature et cachet

ANNEXE 1 : Présentation de la CPES LETTRES DE L'ENS DE LYON

La Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur littéraire de l'ENS de Lyon a pour vocation d'apporter une contribution à la lutte contre l'échec en premier cycle universitaire.

Elle recrute à la sortie du Baccalauréat des étudiant.e.s boursier.e.s qui estiment avoir besoin d'une consolidation de leurs acquis et de leurs méthodes pour entreprendre des études longues. Durant un an, ils.elles participent à la vie de campus de l'ENS de Lyon. Ils.Elles y bénéficient d'un suivi individualisé, d'une formation intensive et d'un tutorat à visée méthodologique dans les disciplines relevant du champ des lettres et des sciences humaines: histoire, géographie, lettres, philosophie, sciences économiques et sociales, sciences politiques, anglais (avec possibilité d'une seconde langue vivante). Une initiation à l'histoire de l'art et aux études cinématographiques leur est également proposée, ainsi qu'un atelier théâtre. Des sorties culturelles, des conférences de chercheurs sont aussi destinées à étendre leur culture.

L'équipe enseignante est composée de professeur.e.s des universités, de maîtres.ses de conférences et de PRAG, de doctorant.e.s qui valident ainsi leur monitorat à l'ENS de Lyon. Avec un effectif plafonné à 22 étudiant.e.s, la CPES littéraire de l'ENS de Lyon apparaît ainsi comme une véritable classe d'application, implantée dans une École assurant une formation aux métiers de l'enseignement et de la recherche.

Disciplines	CM	TD	Série de colles par élève	Nombre d'heures /discipline /semaine	Nombre d'heures sur l'année par discipline sur 30 semaines de cours
Lettres	4h	2h	2	6h	180
Philosophie	2h	2h	1	4h	120
Histoire	2h	1h	1	3h	90
Géographie	2h	2h	1	3h	90
SES	2h	1h	1	3h	90
Anglais		3h	1	3h	90
LV2 au choix		2h		2h	60
Science politique	2h			2h	30
Histoire de l'art		20h			20
Études cinématographiques		20h			20